

Programme d'aide canadienne au développement destinée aux pays du Commonwealth

L'aide publique au développement (APD) du Canada dont bénéficient les pays en développement du Commonwealth prend diverses formes : aide bilatérale (gouvernement à gouvernement), aide multilatérale par l'intermédiaire du système onusien, des institutions financières internationales et des institutions du Commonwealth (principalement le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique), et appui à des initiatives d'organisations non gouvernementales ou d'entreprises canadiennes dans des pays du Commonwealth.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) voit dans les programmes de développement du Commonwealth des outils fort utiles pour répondre aux besoins des pays en développement du Commonwealth et pour donner priorité, dans les programmes canadiens d'APD, aux droits humains fondamentaux, au rôle des femmes dans le développement, aux droits de la personne, à la démocratie et au bon gouvernement, au développement du secteur privé, ainsi qu'à l'environnement.

Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (FCCT)

Au sein du Secrétariat du Commonwealth, le FCCT est le plus important mécanisme multilatéral destiné à assurer la coopération entre les pays du Commonwealth au chapitre du développement. Les pays développés et en développement du Commonwealth contribuent volontairement au budget annuel qui est d'environ 46 millions \$.

Le Canada vient au deuxième rang des bailleurs de fonds du FCCT, après le Royaume-Uni; sa contribution en 1995-1996 s'établit à 11,6 millions \$. C'est un Canadien qui occupe en ce moment le poste de Secrétaire général adjoint du Commonwealth pour la coopération au développement.

Pour son fonctionnement, le Fonds comporte trois grandes composantes : la formation, les services de spécialistes, les conseils techniques. Depuis l'énoncé des priorités des chefs de gouvernement à Harare en 1991, le Fonds est sollicité dans de nouveaux domaines : la transition à la démocratie, les droits de la personne, l'égalité des femmes, la gestion du changement économique et la réforme administrative.

Par exemple, le Fonds soutient des programmes spécialisés de formation sur la planification de l'équité entre les hommes et les femmes dans les politiques macroéconomiques, la participation des femmes aux décisions et aux politiques, les droits des femmes en tant que droits de la personne, la lutte contre le SIDA chez les femmes, ainsi que les femmes et la gestion de l'environnement.